



1. Approbation de l'ordre du jour

Approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV de la séance du 14 mars 2011

Approuvé à l'unanimité avec quelques ajouts.

3. Communiqué du bureau

Marie-José, comme annoncé à la dernière séance, quitte le bureau qui se retrouve avec seulement **2** personnes. **S'annoncer au comité pour de nouvelles candidatures.**

4. Formation continue (résumé de C. Charmillot)

Enquête sur les avis ainsi que les besoins du corps enseignant concernant l'offre des cours catalogue proposés en formation continue.

Un sondage, sous forme de questionnaire, a été envoyé au corps enseignant (ECSP, TICA et MS compris) à fin janvier, adressé aux directrices/teurs avec une lettre d'accompagnement et une enveloppe réponse à retourner avant les vacances de février. Le but était de recueillir l'avis des enseignant-e-s sur l'offre des cours catalogue de ces dernières années et de recenser les besoins en formation pour l'an prochain. Il a été distribué à environ 2000 exemplaires.

Il y a eu 28 % de retour (582 questionnaires reçus dont 565 validés).

Le dépouillement des questionnaires s'est fait avec l'aide du SRED au moyen de "TELEform". (Traitement statistique des données effectué avec SPSS).

En ce qui concerne la qualité des cours

Globalement, la qualité des cours est jugée plutôt satisfaisante avec un taux de satisfaction montant à **90%** dans certains domaines (Corps et Mouvements, Arts, Interculturalité, Musique, MITIC, Développement personnel).

Les moins bons résultats montrent un taux de satisfaction de **62 %**.

Les commentaires des enseignant-e-s montrent que celle-ci/ceux-ci souhaitent, soit des cours théoriques donnés par des experts, soit, en majorité, des cours pratiques permettant d'obtenir des outils directement utilisables en classe.

En ce qui concerne la quantité et la diversité des cours

Globalement, la quantité et la diversité des cours sont jugées plutôt satisfaisantes avec un taux de satisfaction montant à **87%**.

Les moins bons résultats montrent un taux de satisfaction de **53 %**.

Dans les commentaires relevés:

- Soit le sentiment négatif est lié à un manque de diversité dans les cours proposés.
- Soit le sentiment négatif est provoqué par un nombre de cours jugé insuffisant.

Cependant **le sentiment positif ou négatif évolue en fonction de l'expérience des enseignant-e-s** (selon les 3 catégories proposées : 1-3 ans, 4-10 ans ou 10 ans et plus).

Lors du dépouillement de la question : **propositions de nouveaux cours**, les enseignant-e-s demandent principalement des cours concernant

- 1) les élèves en difficulté et les élèves "dys"**
- 2) les arts et la culture**
- 3) le PER**
- 4) les ECSP**
- 5) le développement personnel**
- 6) plus spécifiquement la division élémentaire**
- 7) le français**
- 8) l'intégration des élèves allophones**

De manière générale, les enseignant-e-s désirent plus de **cours concrets** avec des mises en situation, des ateliers, des fiches et même des stages.

Réactions:

- Diminution de postes (11) due au transfert du **CEFEP au SCOP**.

- Charles Beer a dit que le budget CEFEP serait transféré à **IUFE**, or l'argent est utilisé par le SCOP et on voit mal comment il pourra être transféré à l'IUFE.
- La perte de postes a été transformée en argent pour que certains cours soient donnés par l'IUFE (mais la majorité sera donnée cette année encore par le SCOP, le SEM ou le SMS).
- Disparition de l'aide à la réflexion au sein des équipes par les formatrices/teurs.
- La poursuite de l'écriture ou la conception de nouveaux moyens d'enseignement (séquences didactiques) ne peut plus se poursuivre, les secteurs ayant disparus.
- Revendication de la SPG pour qu'un groupe de professionnels accompagne les changements sur le terrain.
- Laurent rappelle que les coordinatrices/teurs pédagogiques n'ont aucun statut ni cahier des charges.
- **Formation sur le PER**, hors quota, FC a été revendiquée (mais pas obtenue) ainsi des établissements ont dû utiliser leurs périodes de modules A pour le PER.
- Au sujet des futurs projets d'établissement, les dir-E ont fortement suggéré d'intégrer la formation PER dans le quota de FC.
- **Les MS** sont isolés et ils doivent choisir des cours proposés par le CO et le PO puisqu'il n'y a plus de formatrices/teurs à l'EP. Les responsables de discipline sont mobilisés sur d'autres tâches. Revendication pour récupérer les responsables. Plus de rencontres ni de temps prévus pour des échanges. Lors des séances de gestion, ce problème a été beaucoup discuté: redéploiement, FC, temps partiel qui génère des situations ingérables. Les MS doivent aider pour la formation PER dans leur domaine, or elles et ils ne sont pas formatrices/teurs. Le dir-E est le responsable hiérarchique qui les évalue alors qu'elle ou il n'est pas spécialiste du domaine! Beaucoup de burn out chez des MS.
- **Demande d'une résolution** pour soutenir les MS malmenés possible ? Oui (à l'AGO ou à la rentrée).

5. EVALEX

Suite au questionnaire rempli, un point de situation est demandé à l'assemblée.

Or peu de personnes ont eu l'entretien avec le SRED (7 personnes ont été détachées pour s'en occuper).

Au sein des établissements, grands ou petits, le nombre de 20 personnes a été exigé pour l'entretien avec les chercheurs : qui a le droit de participer ?

Au cours de la séance, beaucoup d'insatisfactions sont évoquées par les équipes.

Le département va-t-il oser publier ces insatisfactions ?

Un rapport de synthèse de toutes ces évaluations va être publié, qu'est-ce que cela va donner ?

Le rapport est transmis au conseil d'établissement. La SPG a été interpellée mais Charles Beer insiste pour que le rapport soit publié (selon la loi tout rapport admis par les instances devient public). Cependant il doit y avoir auparavant un droit de regard de l'équipe sur ce rapport.

Dans un établissement, il y a eu un très fort taux de satisfaction car le projet était voulu et porté par l'équipe.

Chaque séance dépend des chercheurs au niveau du dynamisme. La question autour de la présence du dir-E a été posée, les chercheurs n'ont pas pris position.

Le but d'EvaLEX est de dresser un état de situation de cette première série de projets pour permettre une réécriture de nouveaux projets plus «pertinents».

Si ces rapports vont directement aux parents, est-ce que cela servira à noter les établissements? (alerte prise en compte par le comité).

6. L'OMP

Laurent nous propose **une résolution** faite avec la commission interne.

Pour l'engagement des nouvelles et nouveaux enseignant-e-s, il y a une lourde procédure, notamment un entretien avec le directeur général. A l'avenir, il y aura une formation au niveau master à IUFE pour la spécialisation ou formation en psychologie et une de formation pédagogique légère en emploi (une seule formatrice s'occupe de la formation complémentaire en pédagogie, le 2^{ème} poste à 100% n'ayant pas été remplacé).

Ce qui a été négocié par la SPG est refusé; par exemple le temps partiel qui n'est pas encouragé.

La fonction des inspectrices/teurs (devenu-e-s directrices/teurs) a été réorientée vers les élèves et leur parcours. Par conséquent les enseignants spécialisés dans les regroupements sont isolés et n'ont plus de soutien hiérarchique, ils profitent parfois de l'aide du dir-E, mais formellement, ce n'est pas leur supérieur hiérarchique.

Vote de la résolution avec les amendements, accepté à l'unanimité de l'assemblée.

7. Horaire scolaire,

Concernant le référendum, lors de l'AGE du 12 avril, 14 personnes se sont annoncées pour un comité référendaire, 90 pour la récolte de signatures et 73 ont fait des propositions pour des lieux où récolter des signatures (150 à 200 propositions).

La récolte se poursuivra encore pendant le mois de juillet, des propositions de lieux seront faites sur le site de la SPG.

8. Administration qui nous surcharge :

Proposition du bureau: noter au fur et à mesure sur une liste les tâches qui nous sont demandées et qui nous surchargent inutilement.

Demander aux collègues dans les établissements de noter systématiquement, surtout en fin d'année et pour la rentrée, toutes les tâches administratives supplémentaires.

9. Reconfiguration des établissements

Prévue sur 3 ans, peu de changements sont prévus pour la rentrée 2011 avec consultation des équipes concernées.

Un rapport de synthèse de l'observatoire va paraître (sur ETIDEP).

La reconfiguration se ferait en tenant compte du nombre d'élèves et non du nombre de classes (pour limiter les effets de seuil). La taille optimale pour un établissement est de maximum 500 élèves pour les quartiers favorisés et 300 pour les quartiers défavorisés.

10. Infos du comité

Roland nous parle de la pétition Manon Hotte. Il demande de la faire signer et la signer tout de suite car le délai très court au 15 mai.

Rappel de la pétition du SER (Tous les enfants sont éducatibles) à rendre bientôt.

11. Adhésion-démissions

14 adhésions et 8 démissions

12. Divers

Au sujet des remplaçant-e-s, beaucoup doivent retenir leur carte jaune pour les envoyer en même temps et attendre 3 mois pour être enfin payé-e-s (dans la perspective d'une future mensualisation).

Sur le contrôle des absences (ISMAT), en reparler l'an prochain car c'est un point en cours de discussion dans la commission du statut B 5 10 04.

Prise de notes: Corinne Charmillot